

Montréal amorce une démarche pour faire reconnaître Jeanne Mance cofondatrice

La Presse canadienne 7 mars 2011 16h25 Montréal



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir

À Montréal, c'est avec les Soeurs hospitalières que Jeanne Mance a pu poursuivre sa vocation dans l'Hôtel-Dieu.

Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, aura de la compagnie féminine à titre de fondateur de Montréal.

À l'approche du 375^e anniversaire de Montréal, qui aura lieu en 2017, le maire Gérald Tremblay et la responsable de la culture, du patrimoine et de la condition féminine au comité exécutif, Helen Fotopulos, ont annoncé aujourd'hui le lancement d'une importante démarche visant à reconnaître Jeanne Mance comme cofondatrice de Montréal.

Fille d'un riche bourgeois français, Jeanne Mance s'était trouvée une vocation de soignante en Bourgogne avant de venir en Nouvelle-France pour y construire un hôpital là où le sieur de Maisonneuve avait prévu fonder Ville-Marie.

En France, elle avait obtenu l'appui d'Anne d'Autriche, l'épouse de Louis XIII et des jésuites. Une fois à Montréal, c'est avec les Soeurs hospitalières que Jeanne Mance a pu poursuivre sa vocation dans l'Hôtel-Dieu. Mademoiselle Mance était toutefois demeurée laïque et célibataire, consacrant toutes ses énergies à l'hôpital jusqu'à sa mort en 1673.

La démarche de reconnaissance est appuyée par le CHUM, descendant de l'Hôtel-Dieu original, et par le Centre Jeanne-Mance.

La Ville de Montréal a mandaté l'historien Jacques Lacoursière pour que de rigoureuses vérifications soient effectuées, de concert avec d'autres historiens et le Musée des Hospitalières, afin que la reconnaissance officielle puisse être faite.

Cette reconnaissance de Jeanne Mance est le premier jalon d'une série qui consiste à rendre hommage, à chaque 8 mars d'ici 2017, à des femmes issues de différents domaines et qui ont contribué de façon remarquable au développement de Montréal.